

Autour du voyage de Juliette Drouet et Victor Hugo en Bretagne en 1836

Mes recherches pour ce voyage ont été l'occasion de quelques découvertes sur la petite enfance de Juliette Drouet. On écrit constamment à Fougères, sa ville natale, que Julienne-Joséphine Gauvain est née dans une famille d'ouvriers aisés, vers le milieu ou en haut de la rue de Rillé. C'est d'ailleurs sur le sommet du plateau que l'on trouve aujourd'hui l'étroite et courte rue Juliette-Drouet.

Le beau livre du fougerais Étienne Aubrée, paru en 1930, s'est trop basé sur des racontars qui, pour ne pas être du café du Commerce, ont quand même abouti à des erreurs et même à un véritable canular : les 23 et 24 juin, Victor Hugo et Juliette Drouet auraient passé deux jours et une nuit à Landéan ; mais le carnet de voyage dit que, le 23, on est allé de Fougères à Pontorson, par Antrain, et le 24, de Pontorson à Saint-Malo par Dol. C'est irréfutable. Les deux livres les plus récents de Jeanine Huas et de Pouchain et Sabourin ont apporté des éclairages nouveaux sur l'enfance de Juliette. J'ai découvert des documents inédits qui permettent d'aller plus loin.

Julienne-Joséphine Gauvain, qui deviendra Juliette Drouet, est née le 10 avril 1806, à 7 heures du matin, rue de la Révolution (aujourd'hui de Rillé), de Julien, tailleur de 29 ans, et de Marie Marchandet, tailleuse, 28 ans ; elle est le quatrième et dernier enfant de la famille (voir tableau I). Les deux témoins sont certainement des connaissances, des proches de la famille : François Dorange, huissier, 25 ans, habite Fougères ; François Bannier, jardinier, 68 ans, est de Lécousse. A l'époque, l'agglomération urbaine fougeraise s'étend sur les communes de Lécousse et de Laignelet ; comme partout, on a chichement mesuré le terrain à une circonscription d'origine féodale et il faut attendre l'ordonnance royale du 16 novembre 1833 pour que les quartiers urbains en Laignelet et Lécousse soient réunis à la commune de Fougères.

Une famille paternelle issue du Coglais et engagée dans la chouannerie

Julien-Jean, futur père de Juliette, est le septième enfant d'une famille de huit, enracinée dans le Coglais. Après les promesses du 31 janvier 1762, les trois publications aux prônes respectifs de Saint-Brice, Saint-Étienne et Parigné, honneste garçon René Gauvain et honneste fille Georgine Huchet, tous les deux orphelins de père et autorisés de justice, sont mariés dans l'église de Saint-Brice-en-Coglès par l'abbé Bernard curé, c'est-à-dire vicaire. Le tableau II permet de suivre les huit naissances qui se sont répétées tous les deux ou trois ans, à la Malefendière. Ce village est à 750 mètres au nord-ouest du bourg de Saint-Brice, au contact du granit et du schiste, de la « roche » et de la « tuf », à cheval sur un minuscule vallon – mauvaise fente, d'où le toponyme – qui entame le versant de rive droite du Bouillon, affluent de rive gauche de la Loisançe. La maison des Gauvain est peut-être encore debout aujourd'hui. Mais après quinze ans, ils installent leurs pénates dans la paroisse limitrophe de Saint-Étienne-en-Coglès où naissent leurs deux derniers enfants. L'avant-dernier de la nichée, qui sera le père de Juliette, naît le 7 juillet 1777 et est baptisé le lendemain par l'abbé Le Gallays, curé. On ne sait en quel endroit de la paroisse les Gauvain habitent, ni quel métier est exercé par le père.

Dans une famille nombreuse, il y a une tendance à l'expatriation des aînés ; Saint-Malo exerce une attirance sur le bocage breton, comme sur le bocage normand ou le Mené. Le troisième enfant, René-Julien, sera marin, embarqué à Saint-Malo ; Marie-Georgine peut divorcer en 1799 d'avec Nicolas Fournerie – sans doute parrain du huitième enfant – car les bureaux de la Marine de Port-Malo ont attesté que le mari est absent depuis 10 ans. La mer a attiré la famille Gauvain.

Julien-Jean Gauvain a douze ans lorsque la Révolution éclate. Quand les Vendéens traversent le Coglais, il en a seize. Fait-il partie des intrépides chouans du Pays fougérais qui suivirent Bois-Guy jusqu'à Granville et qui participèrent si activement aux batailles de Dol ? Des documents probants attestent qu'il a effectivement chouanné dans l'une ou l'autre des divisions du Pays fougérais, sanctuaire de la guérilla. En 1796, le quartier général du comte de Puisaye est au château de la Foltière, en Le Châtelier, au nord-est de Saint-Étienne. Avec la fin de la deuxième chouannerie, en cette même année 1796, Julien-Jean figure sur la liste officielle des Chouans de Saint-Étienne, ayant fait leur soumission et déposé leurs armes ; il a dix-neuf ans ; je ne sais s'il avait un nom de chouan.

A-t-il participé aussi à la troisième chouannerie ? Bois-Guy, jamais pressé, ne signe la paix qu'à la fin de février 1800. Or, Julien-Jean Gauvain s'est marié, le 29 avril 1799 (10 floréal an VII) à Fougères où il était domi-

cilié avant cette date et exerçait la profession de tailleur. Pourquoi avoir quitté le Coglais pour Fougères ? En chouannant si jeune de seize à dix-neuf ans, mal nourri, dormant dehors sous la feuillée, dans les genêts ou des abris de fortune, été comme hiver, soumis à de rudes efforts physiques, la vie de loup maigre n'avait-elle pas détérioré sa santé ? «De la fin de 1797 au début de 1799, ce fut une période trouble... Rarement la vie humaine ne parut si peu estimée et fut moins respectée», a écrit l'historien fougerais Émile Pautrel. L'ex-curé constitutionnel Hamon, attaché au ministère de la Police, organise les sanguinaires faux chouans dans le Pays fougerais. En se retirant à la ville, Julien-Jean était à l'abri des doubles excès des abrigandés et des faux chouans. Julien-Jean n'était pas un cas isolé à Fougères ; il y avait dans cette population d'artisans et d'ouvriers, aux tréfonds de la vallée du Nançon, plusieurs chouans rentrés ; en 1805, Julien-Jean témoigne, dans un acte de notoriété, pour établir l'authenticité de la mort d'un chouan du faubourg de Rillé, tué en l'an III, à Marcé, en Saint-Germain-en-Coglès.

Julien-Jean a-t-il appris son métier de tailleur dans son adolescence ou après sa venue à Fougères ? C'est dans cette ville qu'il rencontre l'amour en la personne de Marie Marchandet, tailleuse, née à Laignelet, domiciliée à Fougères et un an plus jeune que son fiancé. Au moment où Loysel réussit à réorganiser les faux chouans, Julien-Jean et Marie sont mariés à la maison commune, place de la Loi, le 29 avril 1799, aux dix heures du matin, par George Langlois, président de l'administration municipale. La qualité des témoins qui sont nécessairement des amis n'est pas indifférente. On y note d'abord, J.-B. Lecherbaut, demeurant place de la Loi, huissier de ville, c'est-à-dire employé communal. Joue-t-il un rôle dans la surveillance des chouans rentrés ? Une amitié est-elle née entre surveillant et surveillé ? Tous les autres sont du fond de la vallée du Nançon : Jean Bouffaré, tisserand, 25 ans, habite rue de la Révolution ; Joseph Coustou, tisserand, 49 ans, est de la rue de la Convention, tout comme le premier nommé sur l'acte, en position hiérarchique significative : Julien Bertin, 50 ans, tailleur. Ce dernier a un atelier de tailleur et n'y emploie-t-il pas, comme compagnon, le nouveau marié ? L'honneur est réciproque quand le patron accepte d'être témoin pour le mariage d'un de ses ouvriers. Chose remarquable, les deux époux, les quatre témoins, signent et même assez bien.

Malgré la dureté des temps, on a peut-être fait une petite fête. Mais Jeanine Huas a sûrement tort quand elle affirme qu'on s'est rendu «bombardés et binious en tête» à la maison commune : nous ne sommes pas en Basse-Bretagne. Cet auteur a tort aussi de montrer le cortège rejoignant l'église Saint-Sulpice, tandis que les cloches déchaînées donnent «une nappe de sons grêles» qui «s'étalent sur les toits de chaume ou d'ardoise, grimpe à l'assaut des grosses tours du château et se perd sur les frondaisons de la forêt». La forêt est trop loin des fonds de Saint-Sulpice et il y a

belle lurette que les cloches sont parties, non à Rome, mais à la fonderie de canons. Y a-t-il eu seulement un mariage officiel catholique au grand jour ? Julien et Marie ont certes été mariés catholiquement, mais il faut plutôt penser à une cérémonie clandestine ou semi-clandestine. On n'est pas encore très éloigné du 18 fructidor. Enfin, Jeanine Huas a encore tort d'imaginer des ripailles dans une grange ornée ; les granges sont rares à cette époque en Haute-Bretagne et singulièrement au bas de la rue de la Convention et de la rue de la Révolution. Les auteurs du jeune couple, les soeurs et les frères ont-ils seulement pu être présents ? Il est plus vraisemblable que la bru et le bruman cherchent à cacher leur bonheur dans une modeste maison des faubourgs. Tout est si dangereux et tout est si cher sous le régime directorial.

La maison natale de Juliette Drouet

Peut-on identifier le nid où roucoulent les tourtereaux ? Reportez-vous au tableau généalogique n° I : de 1799 à 1806, les quatre enfants naissent rue de la Révolution, ainsi l'attestent les registres d'état civil ; quand Françoise Gauvain, sœur de Julien-Jean, meurt chez son frère, le 18 septembre 1806, c'est encore rue de la Révolution ; de même quand Marie Marchandet rend son âme à Dieu le 15 décembre suivant. On peut penser que la famille a vécu, de 1799 à 1807, dans la même habitation de la rue de la Révolution. Mais cette rue est longue de 500 mètres, partant pratiquement de l'étang de la Couarde pour grimper, moins rudement que la Pinterie il est vrai, jusqu'au sommet du coteau de Rillé. À Fougères aujourd'hui, on affirme encore avec un bel ensemble que Juliette est née vers le haut de la rue, à l'emplacement du n° 80.

Après la mort de Julien-Jean Gauvain, quand les meubles et les hardes du couple sont vendus aux enchères publiques, le notaire établit que les défunts n'ont pas de créances, mais seulement quelques menues dettes et qu'il est dû, en particulier, «au sieur Bertin, propriétaire de la maison où ils sont décédés, la somme de 35 francs pour jouissance».

Le premier plan cadastral de Fougères a été levé en 1821 par le grand géomètre Lesné. Dans la matrice, on relève le nom de Julien Bertin, tailleur, propriétaire de la maison qu'il habite au bas de la rue de la Pinterie, ex-rue de la Convention, et de deux petites maisons jointives, de l'autre côté du Nançon, à l'angle nord-ouest du chemin neuf (boulevard de Rennes aujourd'hui) et de la rue d'Antrain (rue de Rillé aujourd'hui). Julien Bertin était déjà propriétaire de ces deux maisons en 1795 et la rue d'Antrain s'appelait alors rue de la Révolution.

Fin du XVIII^e siècle, on se préoccupe d'améliorer les traversées routières de Fougères rendues si malaisées par la gorge du Nançon. Venant de

Rennes, il faut descendre dans les fonds de Saint-Sulpice pour gagner par l'étroite porte Notre-Dame le bas de la Pinterie. Venant de Saint-Malo, à partir de l'abbaye de Rillé, la route plonge également vers le fond de la vallée et atteint aussi le bas de la Pinterie, après être passée sous la porte de Rillé et devant l'entrée du château. Cet accès, qui est amélioré par la destruction de cette dernière porte entre 1767 et 1775, ne descend pas si bas que celui de Rennes qui est au niveau même des douves sud du château. Une amélioration de l'arrivée de Rennes consiste à amener cette route au pavé de Rillé où passe la route de Saint-Malo ; les travaux commencent en 1785 par la coupure des rochers du Champ-du-Lion et de la Couarde ; en 1795, dix ans plus tard, le chemin neuf de Rennes atteint le bas de la rue de la Révolution. Et le plan des Ponts-et-Chaussées prévoit la destruction des deux maisons de Julien Bertin et la prise de la moitié de son jardin ; maisons et jardin qui atteignent et dépassent même le milieu de la nouvelle voie ! Julien Bertin ne l'entend pas de cette oreille et entreprend la reconstruction du mur du jardin tombé suite à la poussée des terres du chemin neuf qui est en surélévation. Roulin, l'ingénieur des Ponts, le district de Fougères et les commissaires de police de la ville, Beschu et Roger, essaient d'arrêter l'entrepreneur tailleur. Faute d'argent, les travaux officiels sont abandonnés pendant une dizaine d'années. Et Julien Bertin peut finalement garder ses deux petites maisons et reconstruire son mur de clôture.

Julien Bertin, tailleur, premier témoin au mariage Gauvain-Marchandet, sans doute employeur du mari, est aussi le logeur du couple. Et Juliette Drouet est née en 1806 dans une maison dont la façade est rue de la Révolution et dont l'arrière donne sur la petite cour d'Enfer, maison en sursis comme frappée d'alignement depuis 1795.

Il est même possible de préciser laquelle des deux maisons jointives est la maison natale de Julienne-Joséphine Gauvain. La maison à l'angle même des rues était assez vaste pour donner une salle de café au rez-de-chaussée, une cave-cellier en soubassement et une chambre et un grenier en dessus. Plus petite, la maison qui avait façade uniquement sur la rue de la Révolution n'avait que deux éléments : un rez-de-chaussée et un grenier en dessus. C'est la maison natale de Juliette ; le procès-verbal du juge de paix le démontre. Elle portait le n° 3 de la rue de Rillé au début du xx^e siècle, car la situation anormale de ces deux maisons s'éternisa.

Les travaux reprirent sous le I^{er} Empire pour donner aux arrivées de Rennes et de Saint-Malo les caractères que nous connaissons encore aujourd'hui, mais les maisons Bertin furent respectées ! Elles formaient un véritable cap dans le boulevard de Rennes, d'autant plus dangereux qu'il était dans la partie convexe d'un virage accusé. Elles «angustiaient» la rue pour reprendre le langage des Ponts. Mais l'ère du rail prolongea leur vie. La situation devint intenable avec les débuts de l'automobile. En 1914, le

maire Gobé achète les maisons Bertin qui appartenait alors à Marie Bos, veuve d'Étienne Harribey ; Julien Bertin était mort en 1828, à 76 ans ; son fils garda cette propriété jusqu'en 1842. La guerre 14-18 retarda la destruction des deux maisons qui eut lieu en 1921 seulement. Ainsi disparut, après beaucoup de péripéties, la maison natale de Juliette Drouet.

La vie du couple Gauvin-Marchandet au bas de la rue de la Révolution de 1799 à 1807

Les Gauvain ont donc emménagé dans cette maison élémentaire composée d'une pièce unique et couvrant, dit la matrice, 32 m². Si on défalque l'épaisseur des murs, la pièce mesure intérieurement 6 x 3,5 m. et sa surface n'atteint que 21 m². Dans le pignon est, sur la rue, il y a la porte : vu la pente de cette rue, un escalier de trois marches rattrape la dénivelée ; il y a aussi une petite fenêtre. Ce pignon est surmonté d'un toit en croupe avec une gerbière qui permet de desservir le grenier (avec une échelle extérieure). Le pignon ouest donne sur la petite et profonde cour d'Enfer, mais je ne sais s'il est percé d'une porte ou d'une fenêtre. La côtéale nord porte la cheminée.

La lumière doit être bien réduite dans cette petite pièce qui suffit au jeune couple, mais va être surchargée avec l'arrivée des bambins. Cette pièce peut-elle être en même temps un atelier de tailleurs pour Julien-Jean, sa femme, son jeune frère, sa sœur et d'autres, prenant l'allure corporatiste qu' imagine Jeanine Huas en faisant de Julien-Jean un capitaine d'artisanat sinon d'industrie ? Une ou peut-être deux paires de ciseaux, un fer à dépresser (pour détruire le lustre donné au drap par la presse), un morceau et une dame de camelot (étoffe de laine parfois mêlée de poils de chèvre), de la laine à frenelle (flanelle), vendus après leur mort, suffisent-ils pour prouver que le couple travaillait à domicile ? Avec ses enfants dans les jupons, c'était peut-être seulement le cas de Marie Marchandet. René Masson fait dire à Juliette Drouet que son père « ne possédait même pas une vraie boutique et avait cloué une plaque de cuivre ouvragé sur notre porte : Gauvain tailleur ». Or Juliette n'avait que 17 mois à la mort de son père et le notaire n'a pas vendu d'enseigne. Maître Julien Bertin, au bas de la Pinterie, disposait d'un local plus propre à accueillir des compagnons tailleurs.

La petite maison abritera la famille pendant huit ans et demi. Il y eut d'abord sept années de bonheur. La jeune épousée est vite enceinte ; si elle a pu assister au second mariage, à Saint-Brice, le 20 octobre 1799, de sa belle-sœur Marie Georgine et de René Battais, elle ne peut qu'être absente à celui de Georgine-Anne avec Victor Frandebœuf, le 21 mars 1800 ; Renée-Françoise, sa fille aînée, naît le 13 avril 1800. On n'hésite pas à se

déplacer de Saint-Étienne : dès le lendemain de la naissance, le beau-frère Battais, tisserand, et la sœur célibataire assistent l'heureux papa lors de la déclaration en mairie et sont, sans doute, parrain et marraine d'une petite fille qui porte leurs prénoms. Un an et demi plus tard, la seconde fille arrive : Thérèse-Françoise ; les témoins sont deux fonctionnaires communaux, dont l'ami J.-B. Lecherbaut, huissier de ville, que nous connaissons déjà.

Deux ans plus tard, c'est enfin la naissance d'un garçon, Amand-Marie, qui vient au monde le 22 novembre 1803 ; les deux témoins sont cette fois de jeunes tisserands voisins et amis : J.-B. Sallé et Jean Sevaux. Deux semaines avant cette naissance, Nicolas-Julien Gauvain, 23 ans, tailleur, le cadet des Gauvain, s'est marié à Fougères avec une veuve de 29 ans, Françoise Guyard. Fougères attire d'autres membres de la famille. Bientôt suivront M. et Mme Battais qui s'installent à l'extrémité opposée de la rue de la Révolution. Deux ans quatre mois après son frère Amand, la dernière de la famille, Julienne-Joséphine Gauvain, naît le 10 avril 1806.

Mais la santé des parents s'est détériorée et les fièvres de l'automne voient mourir deux personnes dans la petite maison. Le 18 septembre 1806, Françoise Gauvain, 39 ans, fileuse et célibataire, meurt chez son frère. Trois mois plus tard, c'est le tour de la maman des quatre petits enfants qui disparaît le 15 décembre ; deux jeunes tisserands voisins se rendent à la mairie pour la déclaration.

«L'enfant chantait ; la mère au lit exténuée
Agonisait, beau front dans l'ombre se penchant
La mort au-dessus d'elle errait dans la nuée».
(*Les Contemplations*)

Le juge de paix de la section nord de Fougères, Jehanin, dresse un bref état des meubles et effets dépendant de la communauté et met les scellés sur une petite armoire «où sont les habillements de la défunte». Cette armoire est proche de la porte à droite en entrant et elle n'a qu'un seul *venteau* (vantail) : il n'y a pas de place en effet pour une armoire à deux vantaux entre la porte et la petite fenêtre de la façade sur rue.

La santé du père étant fort mauvaise aussi, il importe d'écarter les enfants de la triste maison. François Dorange, ancien huissier devenu commis à l'hospice civil, est bien placé pour s'en occuper. Amand (3 ans) et Julienne (8 mois), confiés à l'hôtel-Dieu, sont bientôt placés en nourrice, à Romagné pour le petit garçon et chez Marie Bondel, à Fougères, pour la petite fille. Renée (6 ans 4 mois) et Thérèse (5 ans 1 mois) restent avec leur père, mais reçoivent certainement souvent la visite de leur tante de l'autre bout de la rue. La surveillance des deux filles aînées s'avère cependant trop lourde et Thérèse est placée en nourrice, en juin 1807, à Saint-Germain-en-Coglès. Seule Renée-Françoise reste avec son père dont elle

est la petite infirmière. A l'article de la mort, Julien-Jean Gauvain est hâtivement admis à l'hospice Saint-Louis ou hôpital général.

«Le logis tremble aux vents
L'humble berceau frissonne
Que reste-t-il ? Personne
Pauvres petits enfants».
(*Les Châtiments*)

Presque neuf mois après son épouse, Julien-Jean Gauvain meurt à l'hospice Saint-Louis le 12 septembre 1807, à 30 ans. Que vont devenir les quatre orphelins qui ont de 7 ans 6 mois à 1 an et demi ?

Quatre heures après le décès de Julien-Jean, à dix heures du matin, le juge de paix Jehanin avec son greffier Trioufle est devant la petite maison désertée. Il y rencontre mesdames Battais et Frandebœuf et dresse un inventaire détaillé des meubles et effets. Madame Battais, la fougeraise, est chargée du linge sale trouvé dans le grenier et on la laisse prendre le linge nécessaire pour «coucher et changer» Renée-Françoise, marquée à tout jamais par l'épouvantable épreuve.

Les deux sœurs de Julien Gauvain ne pouvant surveiller la maison, son office achevé, le juge de paix appose les scellés à la cire empreints de son sceau sur la serrure et fait placer deux pattes-fiches sur la porte par le serrurier René Chevalier, de la rue de la Convention.

Un intérieur d'artisans fougerais au début du XIX^e siècle

Les documents permettent de le décrire soigneusement. Nous sommes dans un ménage croyant et chouan et il y a d'abord les signes religieux : la boîte à bonne Vierge et le bénitier à la tête du lit des conjoints. On sait lire et écrire. C'est quasi nécessaire chez des artisans. Les Gauvain ont un écritoire et *plusieurs livres*. Ce sont peut-être des livres religieux ; à noter que Mme Battais les rachètera.

Le foyer domestique, c'est aussi en premier lieu la cheminée. Chez les Gauvain, elle est bien équipée : crémaillère, crémaillon, soufflet, havet (sorte de grattoir qui permet de pousser les cendres chaudes dans la fournaise et aussi de les retirer). A proximité ou dans la cheminée, on trouve encore la saunière (coffre à sel gris), une casserole de cuivre, trois pèles (poêles), une de fer et deux d'airain, une grande marmite à couvercle de taule (cuivre), une petite marmite à couvercle de bois, deux pots et un petit pot à feu où a mijoté la popote des petits dont celle de Julienne-Joséphine, une cuiller à pot en fer.

On va voir que les galettes de blé noir sont la base de l'alimentation quotidienne. Les Gauvain ont une tuile et le trépied pour la mettre sur le

feu, une palette pour retourner les galettes, une claie pour les étaler. Rien ne manque à l'amont pour préparer ces galettes. Il y a deux poches pour aller chercher de la farine à la grosse aux grands moulins du Château tout proches ou dans un autre moulin d'amont ou d'aval peu éloigné ; le cuveau à farine permet de la stocker ; le vieux sas pour séparer la fleur de farine du son était fatigué ; il y en a un neuf qui permet d'obtenir une belle pâte dans un bacin d'airain (bassin) où elle est bien remuée avec une cuiller de bois.

On dispose de onze assiettes, sept cuillers d'étain, dont une petite, sept écuelles (une en étain, quatre en terre, deux en bois). Notons encore une salière de faïence, un plat, un saladier et, pour l'eau et la boisson, une buie et deux pots. On n'a pas besoin de fourchettes ; on utilise celles du Père Adam, c'est-à-dire les doigts. A la belle saison, on mange dans la rue assis sur les marches de la porte.

Deux pièces seulement du mobilier ont une valeur notable. Le lit à chapelle des parents et la grande armoire à deux battants. La nuit, quand les rideaux flamés (flammés) du lit sont tendus, cela forme effectivement une petite chapelle ; le jour, enroulés en tapons sur les colonnes d'angle, les rideaux ressemblent à des quenouilles, d'où l'expression courante également de lit à quenouilles. A côté du lit, le guéridon. Pour coucher les enfants, il y a un petit lit et une couchette (escamotable ou non ?). Ces trois couchages sont équipés de paillasses, balières, draps, couvertures. Il y a aussi une courtépointe, un oreiller de plume, un traversin, un balon.

Nous savons que la petite armoire à un vantail est entre porte et fenêtre. Où placer le petit dressoir surmonté d'une crédence ? En réalité, il s'agit d'un petit bas de buffet sur lequel Jean-Julien Gauvain a bricolé, avec des planches, un dressoir pour placer la vaisselle. La table n'est peut-être pas indispensable dans une famille, mais elle l'est chez un tailleur pour étaler les pièces d'étoffe à tracer et découper. Souvent aussi, le tailleur s'y assoit «en tailleur». La table des Gauvain est cependant petite si l'on en juge par son faible prix de vente. On termine avec sept chaises et un fauteuil. Remarquons que plusieurs éléments de ce mobilier sont au nombre de sept : pour les deux parents, les quatre enfants et la sœur célibataire du père. Le ménage paraît correctement mais chichement équipé. La pièce commune est pleine comme un œuf.

Le trousseau de Marie Marchandet se compose de deux chemises, cinq jupes (dont trois seront vendues un bon prix), une jacquette, deux gilets dont un piqué, un juste (justaucorps), une veste bleue, quatre mouchoirs (d'épaules), un tablier blanc, un tablier noir, que sa sœur Mme Derouet rachètera, un «désabillé», deux serre-tête. Enfin, près d'une vingtaine de couffes (coiffes). On est étonné du petit nombre de chemises. Pour le reste, il semble que l'habile tailleuse a dû se procurer quelques petites satisfactions.

Julien-Jean Gauvain disposait de six chemises, mais de deux pantalons seulement. Il a un habit et une peau de chèvre qui est peut-être un souvenir du temps du chouannage, une seule paire de bas, une seule paire de souliers, mais deux hauts de chausses et des guêtres. C'est un trousseau fort modeste, fort limité.

Les enfants sont correctement dotés si l'on en juge par ce que Mme Battais emmène chez elle pour les besoins de Renée-Françoise, au moment de la mort du père : quatre chemises, deux robes, une jupe, deux serre-tête et deux mouchoirs de col. Il faut ajouter ce que la petite a sur le dos au même moment.

Dans l'équipement du ménage, il y avait encore un pot de chambre, un falot, un marteau, une pelle à bêcher. Julien-Jean cultivait un bout du jardin Bertin où les trois aînés ont peut-être appris à marcher. Mais en bêchant, au niveau du fond de la cour d'Enfer, il ne pouvait pas apercevoir le clocher de Saint-Sulpice comme l'imagine Gérard Pouchain. Figurent également dans la communauté les petites choses indéterminables que le notaire désigne par le terme générique de «marabilles».

Étienne Aubrée écrit : «Sans vouloir porter ombrage à certains historiens qui nous ont précédé, nous estimons qu'en disant qu'elle (Julienne-Joséphine) appartenait à une famille de pauvres gens, ce n'est pas tout à fait exact... Le départ de Julien Gauvain de sa commune natale, Saint-Étienne-en-Coglès, montre l'attrait bien connu de la ville de Fougères où les ouvriers ont toujours largement, très largement même, gagné leur vie». En réalité, les Gauvain étaient un tout petit peu au-dessus du seuil de pauvreté. Dans ce cas, dès que la maladie frappe, c'est aussitôt la gêne et, très vite, la misère. Et le mot «indigent» inscrit en marge du procès-verbal du juge de paix dès la mort de Marie Marchandet, en décembre 1806, représente sans la moindre contestation possible la dure vérité.

Le tuteur escamoté : Jean-Marie Gauvain (1772-1822)

Étienne Aubrée écrit encore : «Que pouvait-il rester dans la petite maison ? La tante Françoise veuve de Nicolas ?» Nous savons qu'il n'en est rien et que le juge de paix ferme cette maison le 12 septembre 1807, le jour même du décès de Julien Gauvain : la clé reste aux mains du greffier Trioufle et le serrurier Chevalier patte-fiche la porte. Du devenir des quatre orphelins, Étienne Aubrée dit : «Nous n'avons de précisions certaines que pour Julienne. Il est prouvé qu'elle fut recueillie par un grand-oncle, Jean-Baptiste Drouet, garde général des forêts. Elle prit le nom de Drouet plus tard pour témoigner sans doute sa reconnaissance envers celui qui lui servit de père. Jean-Baptiste Drouet appartenait à une famille fougéraise...»

Ces affirmations m'avaient paru acceptables ; Fougères était effectivement ville résidence d'un garde général des forêts ; en recherchant les Gauvain, j'ai trouvé des Drouet à Saint-Étienne-en-Coglès, sans conclusion positive cependant. Puis Jeanine Huas nous a appris qu'Étienne Aubrée s'était trompé. Drouet René-Henry, et non Jean-Baptiste, est de Maresché (Sarthe) ; il est militaire quand il épouse à Brest, le 25 août 1803, Françoise Marchandet, sœur de Marie. Jeanine Huas pense que la tante maternelle Drouet emmène Julienne-Joséphine dans le Finistère aussitôt après la mort du père et que le tonton Drouet devient ainsi le second père de fait. En réalité, les choses ne sont pas si simples et on a escamoté jusqu'à maintenant le tuteur officiel des quatre orphelins.

Le juge de paix de la section nord de Fougères s'est mis tout de suite à la recherche des parents des orphelins pour constituer le conseil de famille. Il y a réponse dans la branche paternelle mais pas dans la maternelle. Une quinzaine de jours après le décès de Julien Gauvain, le 31 octobre 1807, deux heures après midi, M. Jehanin assemble le conseil. René Batais, tisserand, rue de la Révolution, et Victor Frandebeuf, de Saint-Étienne, beaux-frères des disparus, trop pauvres sans doute pour envisager des responsabilités, ne sont pas là. Nicolas Gauvain, tailleur, rue de la Révolution, le jeune oncle des petits, a répondu présent, mais il ne peut prendre aucune charge car il est en fort mauvaise santé ; il lui reste un mois et demi à vivre puisqu'il mourra, à l'hospice civil de Fougères, le 14 décembre ; il avait 26 ans. Il y a bien un autre oncle paternel, Julien-René, 42 ans ; nous savons qu'il est marin et certainement intouchable, dans un bref délai au moins.

Le juge de paix n'a plus en face de lui que Jean-Marie Gauvain, parent du 4 au 6, meunier au Moulin neuf, en Saint-Ouen-la-Rouërie, et Jean Morel, même degré, marchand, la Brûlais, en Saint-Brice-en-Coglès. Le meunier prend généreusement la charge de tuteur. Faute de représentant maternel, le juge de paix a réuni trois «fabricants de toilles» – il faut entendre : tisserands – de la rue de la Révolution «amis et voisins des def-funts» : Jean Sallé qui était témoin à la naissance d'Amand, en 1803 ; André Paumard (un Pierre Paumard est déclarant pour le décès de Marie Marchandet) et Mathieu Vaugeois. Finalement, c'est Jean Sallé qui accepte la fonction de subrogé tuteur.

Précisons la parenté du tuteur (voir tableau III). Jean-Marie Gauvain est né le 27 septembre 1772, au Gage, village de la paroisse de Saint-Brice-en-Coglès, à un kilomètre au sud-sud-ouest de la ville, primogéniture de Jean et Perrine Hubert ; il a pour parrain J.-P. Labbé, sieur de la Ramée, et pour marraine honneste femme Marie Touchard, qui signent avec le curé Tréhu. Les parents avaient été mariés à Saint-Brice, le 26 septembre 1771, par le curé Anger. Le futur, 36 ans, ancien grenadier de France, avait dû présenter son congé absolu signé par le commandant pro-

priétaire du régiment ; il était le frère de René Gauvain et donc, son fils Jean-Marie, le tuteur des petits fougerais, est le cousin germain de Julien-Jean, époux Marchandet.

Jean-Marie, à vingt ans deux mois, s'est marié le 27 novembre 1792, à Saint-Brice, à Jeanne Velé, jeune veuve, semble-t-il. Le couple tient à ferme le moulin de la Villette, en Saint-Brice, mais sur la limite de Saint-Étienne. Affluent de rive droite de la Loisançe, le ruisseau de la Courtine, qui alimente la roue, sépare les deux paroisses. Avant la Révolution, ce moulin, malgré son nom, n'était pas dans la mouvance de la petite seigneurie de la Villette, mais dans celle du Rocher-Portail. Neuf mois après le mariage, le 8 septembre 1793, Jeanne Marie naît au moulin. Après huit ans de vie commune, le malheur s'abat et Jeanne Velé meurt à 30 ans, le 21 septembre 1800, des suites d'un accouchement : la petite Hyacinthe meurt d'ailleurs une semaine après sa mère. Après trois ans de veuvage, le 19 octobre 1803, le meunier de la Villette, 31 ans, convole avec un tendron du sud de la paroisse de Saint-Étienne : Anne Garnier, 17 ans. C'est un assez beau mariage pour le petit meunier : son beau-père est rentier. Le père signe assez maladroitement son nom lors de la naissance de François-Jean-Baptiste, le 7 novembre 1804.

Entreprenant, Jean-Marie Gauvain veut être propriétaire de son propre moulin et, tant qu'à faire, d'une usine tournant sur un cours d'eau plus important que le ruisseau de la Courtine, pourquoi pas sur la Loisançe, qui est, par excellence, la rivière du Coglais ? Notre meunier réussit à acheter le moulin de Bonnefontaine, en Saint-Ouen-la-Rouërie ; ancien moulin à foulon, le bâtiment est très dégradé et de nulle valeur, mais il y a la chute d'eau. Il faut reconstruire et équiper en moulin à blé : c'est chose faite un an plus tard. Profitant des basses eaux, le meunier se préoccupe alors des travaux hydrauliques proprement dits : reconstruction de la masse ou barrage et des batardeaux ou vannages. On a dû abandonner définitivement le moulin de la Villette à la Saint-Michel 1805. Mais la souffrance se mêle encore à la joie ; alors que le nouveau moulin va démarrer, la petite Jeanne Gauvain, douze ans, la survivante du premier lit, meurt le 9 septembre 1805, au Mée Drouet, en Saint-Ouen, village le plus proche du moulin où Jean-Marie s'est installé provisoirement.

Très actif, le meunier vend des biens à Saint-Brice, en achète au village le plus proche du moulin, la Monsulais, en Antrain, sur l'autre rive (gauche) de la Loisançe. Le moulin a changé de nom, il est devenu : «le moulin neuf sous la vallée du Mée Drouet». On dira, plus sobrement, «le moulin neuf». Et un peu plus tard : «le moulin du Rocher», pour cause de confusion avec un moulin d'amont.

Le 1^{er} avril 1806, Anne Garnier met au monde son deuxième enfant : Thérèse-Renée. Malheur ! Dans les mêmes conditions que Jeanne Velé, la deuxième épouse meurt au Moulin neuf, dans la salle commune neuve aux

belles poutres de chêne, le 9 avril, à six heures du soir ; elle n'a que 19 ans ! Chose très curieuse : selon l'Enregistrement, elle a vendu à ses deux petits enfants – la petite Thérèse a huit jours – avant de mourir et sous seing privé, ses biens en Saint-Ouen ! L'analogie funèbre avec le premier mariage se poursuit : la petite Thérèse meurt, à deux mois, le 25 mai 1806 ; elle aussi, avant de mourir, vend sous seing privé ses biens en Saint-Ouen à son demi-frère François et à son père, dont le deuxième mariage n'a duré que deux ans et six mois. Ces curieuses ventes ont-elles un fondement juridique ? Le 18 avril 1806, le juge de paix d'Antrain déclare le meunier tuteur, tandis que l'aïeul maternel, François Garnier, est subrogé tuteur.

Malgré les épreuves et pour l'amour du petit François, Jean-Marie Gauvain fait face avec l'aide de son frère Pierre, célibataire et domestique meunier, et de sa servante Jeanne Cornée. Dans cette situation, il faut que cet homme soit généreux pour accepter, en sus, la tutelle des quatre orphelins de Fougères, le 31 octobre 1807. L'escamotage dont il a été l'objet jusqu'à maintenant est vraiment injuste. Le grand chemin Antrain-Fougères passe à 500 mètres au sud du Moulin neuf ; le chemin de la Monsulais les relie pratiquement. Mais un aller-retour Moulin neuf-Fougères, c'est tout de même 50 kilomètres. Jean-Marie fait-il le chemin à pied ou sur son unique et vieux cheval plus habitué à porter les pochées ? Si elle existe sur le trajet, une voiture publique est peut-être trop chère.

Le 10 novembre 1807, Jean-Marie Gauvain est de retour à Fougères pour la vente des meubles et effets mobiliers appartenant aux miñeurs. A une heure de l'après-midi, le juge de paix procède au lief des scellés ; le récolement montre que rien n'a disparu. Jean-Marie a aussi contacté M^r Jean Baron, notaire impérial, qui s'en va déclarer au bureau de l'Enregistrement qu'il va procéder à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, à deux heures de relevée. Le tuteur a aussi chargé Toussaint Lami, tambour de ville de Fougères, d'annoncer la vente « au son de sa quesse » (caisse) dans les différents quartiers. Lami va ensuite assurer la fonction d'incantateur (crieur de vente) et deux habitants de la rue de la Convention, celle de témoins. A cinq heures du soir, la vente est suspendue ; elle se poursuit le lendemain 11 novembre, dès neuf heures du matin ; à midi, nouvelle suspension de la vente qui reprend à deux heures et s'achève à cinq heures. Elle produit 360 livres 52.

Quelques enchérisseuses retiennent l'attention. Ainsi, Marie, Georgine et Thérèse Gauvain. Les deux premières sont mesdames Battais et Frandebeuf, qui sont désignées par leur nom de jeune fille, selon la tradition. Je ne sais pas qui est Thérèse. La plupart des enchérisseuses sont encore plus populairement qualifiées par l'article « la » précédant le nom du mari. Marie Gauvain est une fois désignée comme « la Battais ». Quatre enchérisseuses seulement ont droit au titre de madame ou mademoiselle ; parmi elles, une certaine « madame Derouet » qui achète deux paniers, le

tablier noir et un gilet de Marie Marchandet. Il s'agit de Françoise Marchandet enfin arrivée du Finistère ; devant les représentants de la loi, la femme d'un sous-lieutenant des canonniers garde-côtes a droit à plus d'égards que celle d'un tisserand. Deux mois après le décès de Julien-Jean Gauvain, la famille maternelle des mineurs se manifeste.

Que fait-on alors des quatre enfants et de leur fortune de 300 livres ? Jeanine Huas pense que Mme Derouet ou Drouet emmène de suite Julienne-Joséphine à Camaret. Vue la saison avancée, le voyage vers le Finistère d'un bébé de 17 mois est-il envisageable ? Arsène Houssaye dit que Julienne est élevée dans un couvent breton. Pourquoi est-ce l'aînée Renée-Françoise qui passera toute sa vie dans le Finistère ? Mme Drouet a-t-elle pu se charger de deux filles à la fois : l'aînée et la cadette ? La seconde fille, Thérèse, de santé fragile est restée à Fougères ou autour ; elle meurt à l'hospice civil, le 18 mars 1813, à 11 ans et 4 mois. Que devient Amand, l'unique garçon ? Étienne Aubrée dit : « Nous ne voyons aucune trace de lui à l'état civil de Fougères » ; pour Jeanine Huas, « Amand disparaît à jamais » ; pour Gérard Pouchain : « Il meurt vraisemblablement en bas âge ». Il y a quelques années, en essayant de recenser les familles meunières de la région d'Antrain-sur-Couesnon, j'ai trouvé, domicilié à Antrain, un Amand Gauvain, domestique meunier. C'est cette petite découverte qui est à l'origine de celles que j'expose en ce moment. Faute de documents probants, on ne peut dire comment furent ventilés les quatre orphelins fin novembre 1807. Mais il est vraisemblable que le tuteur prit avec lui Amand, quatre ans, qui tiendra compagnie à son fils François, trois ans, au Moulin neuf, surveillés par la servante Marie Cornée. Cette dernière a-t-elle pu se charger aussi de Julienne-Joséphine ? Juliette Drouet a-t-elle couru, avec Amand et François, dans les belles prairies de la vallée de Loisançe, que Paul Féval a parfois appelée Loisançe ?

« Heureux qui peut, au sein du vallon solitaire
Naître, vivre et mourir dans le champ paternel
Il ne connaît rien de la terre
Et ne voit jamais que le ciel ! »
(*Odes et poésies diverses*, 1822)

Est-ce à cause d'un passé farinier de Juliette que Victor Hugo s'intéresse tant aux ruisseaux, à ceux du pays de Fougères en particulier ? Les affaires matérielles de Jean-Marie Gauvain ne vont pas mal ; il peut acheter, vers 1810-1811, un deuxième moulin, celui de Folleville, 500 mètres à l'amont du Moulin neuf. Mais l'année de la chute du I^{er} Empire est malheureusement aussi celle du tuteur. On le traîne pour dettes devant le juge de paix d'Antrain. Il doit plusieurs petites sommes : cent francs au notaire, du foin par ci, un loyer de terre par là. Son créancier le plus acharné est Baille, perruquier d'Antrain, qui lui a prêté deux cents francs, à un taux usuraire, selon Jean-Marie. Le 2 octobre 1814, le beau Moulin neuf est

saisi et presque tout à l'avenant. L'absence d'une épouse a-t-elle contribué à la catastrophe ? En l'absence de cotisations d'autres membres de la famille, la charge des orphelins fougerais a-t-elle été trop lourde ? En 1814-1815, Jean-Marie n'est plus meunier ; il est cultivateur à la Monsulais, en Antrain, où il a peut-être pu conserver quelques champs ; il garde sous les yeux ses deux moulins perdus ; espère-t-il reconquérir un jour le Moulin neuf ?

Dans ces circonstances, Jean-Marie Gauvain a-t-il été déchargé de sa tutelle sur les enfants Gauvain-Marchandet ? Amand Gauvain a 11-12 ans ; il est déjà un bon apprenti farinier ; Jean-Marie lui a donné un solide métier. Julienne-Joséphine, près de dix ans, arrive en ce moment à Paris conduite par les Drouet. Renée-Françoise est-elle placée comme domestique quelque part dans le Finistère ?

Pourquoi Julienne-Joséphine Gauvain est-elle devenue Juliette Drouet ? Est-ce vraiment reconnaissance à l'oncle Drouet qui, monté à Paris, tenaillé par le démon de midi et pauvre comme Job, a laissé Françoise Marchandet enfermer Julienne au couvent avec l'espoir qu'elle y reste ? A. Masson fait dire à l'intéressée : « Déjà au cloître on m'appelait Drouet » ; est-ce à cause de la sœur de l'oncle Drouet qui était mère vocale dans ce couvent ? Ne serait-ce pas aussi, en partie, un hommage au tuteur généreux et malheureux, Jean-Marie Gauvain, meunier au Moulin Neuf sous la vallée du Mée *Drouet* ?

Après dix ans de veuvage, ses douleurs, ses succès et ses revers économiques, Jean-Marie repart pour une nouvelle étape de sa vie en épousant à Fougères, le 27 mars 1816, à 43 ans, Jeanne-Françoise Rallier, onze ans plus jeune, née au Loroux et domestique. Parmi les témoins, on note Pierre Millet, propriétaire et sans doute l'employeur de l'épousée, et René Battais, tisserand, époux de Marie-Georgine Gauvain, cousine germaine du marié ; est-ce un mariage préparé par les Battais ? Jeanne-Françoise ne ferait-elle pas une excellente meunière ? Nous retrouverons Amand Gauvain et la famille du tuteur vingt ans plus tard, lors du voyage en Bretagne de Juliette Drouet et Victor Hugo.

Juliette Drouet et Victor Hugo en Haute-Bretagne en 1836

1836. Vingt ans ont passé. Juliette Drouet, trente ans, est liée à Victor Hugo depuis le début de 1833 par un amour qui ne s'éteindra jamais, malgré les crises. En compagnie de son poète, à l'été de 1836, elle revient pour la première fois, et aussi peut-être la dernière, dans sa ville natale. Hugo tient désormais « en partie double... la comptabilité de son cœur », dit Louis Barthou (si l'on excepte, ajouterai-je, la deuxième liaison menée de front avec une titulaire qui change de temps à autre et si on néglige les ren-

contres et les prostituées). Juliette a accepté cette situation de «prisonnière d'Olympio», de recluse par amour, avec l'importante parenthèse d'un grand voyage annuel, un voyage de noces renouvelé, un ballon d'oxygène. Ce voyage annuel s'ébauche en 1834 ; il est bien rodé l'année suivante ; cela durera une dizaine d'années. «Il me faut mon voyage ou la mort», dit Juliette Drouet en 1842.

En 1836, la grande boucle se dirige vers la Haute-Bretagne, avec un retour tout le long des côtes normandes. Juliette a attendu fiévreusement la décision de Victor Hugo qu'elle a presque forcé au départ. «Pauvre cher adoré. Nous serions bien à notre aise au grand air, sur une grande route, dans un bon petit cabriolet, avec un mois de bonheur devant nous en perspective : ce serait le Paradis !...je suis prête à partir, mon pied va très bien et ce soir nous pouvons nous mettre en route ou demain matin... Pauvre cher adoré, je meurs d'envie de faire ce voyage», implore-t-elle. C'est Juliette qui a dû demander de prendre la direction de la Bretagne pour pèleriner à Fougères et dans la région où elle a de la famille. Le 14 juin, la veille du départ, elle écrit encore à 11 heures et demie du soir : «...enfin je vais me coucher. Je crois que je dormirai peu, je n'en serai que plus vite habillée, pauvre petit homme chéri, tu ne seras pas triste en route n'est-ce pas ? Tu ne seras pas trop préoccupé, tu ne regrettes pas le bonheur que tu me donnes...».

Le voyage s'échelonne du 15 juin au 20 juillet. Vers l'ouest, la progression s'arrête à la Rance, puis on rétrograde à compter du 26 juin et de Dinan. Le voyage dure 36 jours ; Juliette a donc obtenu 6 jours supplémentaires ! Onze jours pour l'aller contre vingt-cinq pour le retour. Pour donner satisfaction à Juliette, il aurait fallu plutôt consacrer les deux tiers du temps disponible à l'aller, c'est-à-dire à Fougères et à ses environs. A première vue, nos deux voyageurs sont passés en coup de vent dans le Fougerais.

Pendant ce temps, Adèle Foucher, la légitime infidèle, est à la campagne, à Fourqueux, près de Saint-Germain-en-Laye et pour six mois, de juin à septembre. Elle a avec elle ses deux filles et bientôt ses deux garçons et son père ; Pierre Foucher s'intéresse de très près aux potins qui circulent sur les aventures amoureuses des écrivains autres que son gendre ; soupçonne-t-il ce dernier d'être parti en galante compagnie ? Pour donner le change, le peintre Nanteuil est du voyage, mais il quittera bientôt Victor et Juliette pour les laisser enfin seuls. Adèle est-elle dupe ? «Ne sois pas triste et aime-moi», lui écrit Victor Hugo, «au moment de partir». Cette situation aurait pu permettre une plus longue absence, mais Juliette, nous l'avons vu, n'obtiendra qu'une courte rallonge.

Le moyen de transport utilisé est uniquement la voiture hippomobile. «Quant à notre manière de voyager, elle ne serait commode que pour nous qui voulons tout voir, et qui achetons volontiers un beau paysage au prix

d'un mauvais gîte. Nous allons de patache en coucou, nous nous juchons comme nous pouvons sur les impériales, dans les rotondes, n'importe où. Souvent nous avons des voisins bavards avec lesquels il faut causer», écrit Victor à Adèle. On ne peut emporter qu'un léger bagage. Juliette n'a qu'une robe, mais elle s'habille en homme ; le maire de Barfleur parlera «d'une dame mesquinement vêtue, si grotesquement accoutrée que les femmes la prenaient pour un homme déguisé». Victor Hugo est un amateur de cartographie et il sait que la carte détaillée est fort utile aux voyageurs qui quittent parfois les grands chemins ; la carte de Cassini, livrée pliée et entoilée, est idéale ; surtout si on peut l'étaler sur ses genoux dans le coupé de la diligence, lorsqu'on n'est pas «fort maussadement emboîté entre un gros monsieur et une grosse dame». Cependant, il faudrait plusieurs feuilles pour l'ensemble du voyage : la feuille n° 96 pour Fougères, la feuille n° 128 pour la région de Saint-Brice à Antrain... La réduction au quart, c'est-à-dire au 1/345600, dite carte de capitaine, est peut-être suffisante ; la seule feuille «Caen», qui va de Lannion à Fécamp, couvre presque tout le voyage de 1836 !

En dépit de ses dires, Hugo tient à descendre dans des auberges où le gîte est correct et où la chère est bonne. A Lassay (Mayenne), au Cheval Blanc, il se renseigne sur quelques bonnes adresses pour les jours à venir ; on lui indique la Belle Étoile à Mayenne, la Tête Noire à Ernée, la poste à Fougères et «à Antrain, chez Mme Langlé». Est-il prévu que la progression vers l'ouest s'arrête à Antrain ?

Hugo fait du tourisme archéologique ; c'est même la justification officielle du voyage, comme l'année passée. Le poète n'est-il pas membre de l'officielle Commission nationale des Monuments ? Il visite les ruines romaines de Jublains, près Mayenne, sous la conduite, confie-t-il à Adèle, «de la plus jolie fille du monde» qui sautait «lestement par dessus les clôtures sans trop s'inquiéter de ses jupons... Je te raconte la chose comme elle est... Je suis un grand fat».

Ces cachotteries obligent Victor Hugo à voyager incognito. Quelques années plus tard, à quelqu'un qui lui demandait son nom, il répondit à brûle-pourpoint : «M. Go». En 1836, déjà célèbre, Hugo ne veut pas que des journalistes racontent les dessous de son voyage. Une recherche poussée des membres de la famille Gauvain aurait presque nécessairement dévoilé l'identité du compagnon de voyage de Juliette. C'est un dérapage dont le poète ne veut pas. Le voyage n'aura donc pas pour Julienne-Joséphine Gauvain toute la plénitude désirée. A-t-elle pu, par avance, prévenir les siens dont elle est coupée depuis vingt ans au moins ?

Le couple arrive à Fougères le mercredi 22 juin, à 5 heures et demie du soir ; il en repartira dès le lendemain à 4 heures et demie. Au total, 23 heures de présence dans la ville natale, dont une nuit. C'est fort peu. Ils sont descendus à la poste ; il faut entendre : la poste aux chevaux. Certains

maîtres de poste font de la concentration verticale, en ajoutant à leur rôle, la mise en circulation de voitures publiques et la fourniture du gîte et du couvert. C'est le cas à Fougères pour l'hôtellerie tout au moins. Étienne Aubrée estime que la poste de Fougères était loin du centre, rue de la Forêt, à l'hôtel des Trois Marchands. J'ai connu cette maison presque minuscule, sur laquelle la Société d'archéologie de Fougères avait fait poser une plaque commémorative ; elle est aujourd'hui rasée ; l'historien local affirme qu'un important bâtiment, dans les arrières, comportait les écuries au rez-de-chaussée et les chambres des voyageurs au-dessus... Dans la deuxième édition de son livre, Étienne Aubrée dit que nos voyageurs «auraient» pu descendre à l'hôtel Saint-Jacques, rue Porte-Roger, c'est-à-dire dans le centre ville. Personne n'a encore établi à ce jour l'emplacement exact de la poste aux chevaux de Fougères en 1836. Je n'ai pas eu le temps d'examiner cette question. J'ai cependant noté qu'un nombre important de postillons, qui sont les conducteurs des chevaux du maître de poste, habitent sur le chemin neuf, boulevard de Rennes aujourd'hui. Il y a commodité, me semble-t-il, si les postillons logent près de la poste aux chevaux.

Trois beaux dessins exécutés par Victor Hugo et ayant Fougères pour objet sont conservés. A 7 heures du soir, il dessine une guivre (gargouille) de l'église Saint-Léonard ; une heure plus tard, c'est la porte Notre-Dame. Le couple a donc descendu, entre 7 et 8 heures, des hauteurs de Saint-Léonard aux bas quartiers de Saint-Sulpice ; se rapproche-t-il de la poste pour dîner ? Mais nous sommes au solstice d'été, dans les jours les plus longs de l'année ; nos amoureux n'ont pas dû se coucher tôt puisque Victor Hugo, subjugué par les beautés de la ville, l'a observée au crépuscule et au clair de lune, précisera-t-il à Adèle. Le jeudi 23, Victor Hugo admire la ville sous le soleil. L'archéologue a eu le temps de voir les deux églises, le château, la ville haute et basse, le site.

Juliette Drouet a-t-elle suivi Victor Hugo partout ou a-t-elle recherché sa famille, seule, par souci de l'incognito de son amant ? Étienne Aubrée, qui pense qu'elle a dans la ville des «cousins à divers degrés», est catégorique : «Nous ne le croyons pas» ; il ajoute même qu'après leur départ, «on clabauda» sur Hugo et Juliette, «femme qui avait mal tourné». Un clabaudage subséquent entraîne une recherche préalable. Il est impossible de ne pas imaginer Juliette Drouet posant discrètement des questions aux passants. Elle a disposé du temps suffisant pour aller, rue d'Antrain, ex-rue de la Révolution, voir sa tante Marie-Georgine, 71 ans, et le mari de cette dernière René Battais, tisserand de 60 ans. On a dit qu'ils l'avaient mal reçue ? Ils ont pu lui indiquer la maison natale plantée au milieu du chemin neuf, lui dire où habitent son frère, les enfants du tuteur, parler des cousins de Saint-Malo. Décide-t-on, à ce moment, de poursuivre le voyage jusqu'à l'embouchure de la Rance ? Les auteurs avaient sans doute été déposés à la fosse commune : il n'y avait pas de tombe à visiter au cime-

tière. De toute manière, l'émotion a dû être très forte pour Juliette. A-t-elle quitté à regret Fougères pour Antrain ?

De son côté, s'il a bien vu la ville, Victor Hugo n'a pas eu le temps de s'enquérir sur la chouannerie, comme le voudraient ceux qui pensent qu'il prépare déjà *Quatre-vingt-treize*. A plus forte raison, il n'a pas pu aller explorer la forêt de Fougères pour y placer la Tourgue, ni dormir à Landéan. L'écrivain nous a laissé trois lettres qui témoignent de son admiration pour Fougères : une à Adèle écrite le 22, une autre à Nanteuil datée du 23 juin, la troisième à Louis Boulanger rédigée le 24. Pensant à Léopoldine qui prépare sa communion solennelle à Fourqueux, son père lui a acheté, à côté de l'église Saint-Léonard ou Saint-Sulpice, un «petit chapelet» pour deux francs.

C'est sans doute une petite diligence, une patache, qui a conduit le couple de Fougères à Antrain le jeudi 23 juin. Émile Pautrel signale qu'une voiture pour cette destination partait dans la soirée de l'hôtel du Commerce. En deux heures et demie, la voiture arrive à Antrain, à 7 heures et à 10,4 km/h de moyenne. Pas d'arrêt à Saint-Étienne ou à Saint-Brice. Il y a officiellement une poste aux chevaux dans l'un ou l'autre de ces deux bourgs, mais elle n'a jamais trouvé de candidat, semble-t-il. Pas le temps de saluer l'oncle Frandebeuf et la tante Georgine à Saint-Étienne. A Saint-Brice, on aurait pu jeter un coup d'œil sur la Malefendière, sans descendre de voiture : si Hugo s'est muni de la Cassini n° 128, elle ne lui est pas d'un grand secours car la toponymie du secteur à l'ouest de Saint-Brice est assez mal traitée ; le réviseur a bien indiqué, en marge de la minute, la Malefendière, mais le graveur n'a pas pu mettre ce nom faute de place. On dut pousser des exclamations, aux approches d'Antrain, en apercevant le Mont-Saint-Michel à 5 lieues et demie ou 22 kilomètres dans le nord. A ce moment la route s'est beaucoup rapprochée de la Loisançe et passe à 500 mètres du Moulin neuf où a été élevé Amand Gauvain et où sa sœur Julienne-Joséphine a peut-être vécu quelque temps. La carte de Cassini écrit Monsoulet pour la Monsulais, le village le plus proche du Moulin neuf ; il faut passer par ce village pour aller de la grande route au moulin.

Il me semble qu'une étape était primitivement prévue à Antrain ; nous savons déjà que Victor Hugo s'était enquis d'une bonne auberge : «Chez Madame Langlé» ; je n'ai pu, à ce jour, identifier cette auberge. Le 23 juin, Hugo a écrit à Adèle : «Demain, j'irai à Antrain, je visiterai le fameux champ de bataille de l'armée vendéenne ; j'y penserai à toi, mon Adèle bien aimée». Le change est encore donné à Adèle ; la victoire de Dol-Antrain imprégnait toutes les mémoires vendéennes et quand elle reçut cette lettre, dès le 25, ce programme dut plaire à Mme Hugo et à son père royaliste comme la défunte vendéenne, Sophie Trébuchet. Il ne pouvait déplaire à Juliette dont le père participa peut-être aux batailles de Dol. Et surtout, il lui aurait permis de consacrer la soirée à des retrouvailles avec son frère.

Car il est bien vivant Amand Gauvain. (Voir tableau IV). Au Moulin neuf, Jean-Marie Gauvain lui a mis un métier entre les mains. Il a été durement marqué par la mort de ses parents et par les difficultés de son tuteur quelques années plus tard. Quand ce dernier a été contraint de quitter le métier, Amand a aisément trouvé de l'embauche dans les nombreux moulins des environs d'Antrain, lieu de convergence hydrographique et d'agglomération de moulins. Le «courou d'pouchées» a trouvé une sorte de compensation en devenant coureur de filles ; les occasions ne manquent pas, tant au moulin que pendant les tournées. Cependant, il s'est rangé, à 30 ans et demi, en épousant le 30 avril 1834 à Antrain, Anne-Rose Alix, 31 ans, veuve et cafetière de la rue Saint-Denis ; deux mois trois semaines après le mariage naît leur fils Eugène. S'il a quelque temps aidé sa tenancière d'épouse, Amand est déjà retourné à la roue hydraulique et à la farine quand Juliette passe à Antrain.

Mais voilà que Victor Hugo ne s'arrête pas à Antrain ! Le couple a sans doute hâtivement changé de voiture, car cette ville est sur une grande ligne de Rennes vers la Normandie et Saint-Malo ; il débarque dès 8 heures à la poste de Pontorson tenue par Hersent ; d'Antrain à Pontorson, la moyenne est montée à 12 km/h, grâce aux bons chevaux frais du maître de poste d'Antrain, Victor Orioux, tenancier de l'auberge du Cheval blanc : une grande ligne, c'est une grande ligne. A-t-on vu Amand ? Lui a-t-on donné rendez-vous à Pontorson loin des oreilles et des yeux indiscrets ? Le changement de programme est évident. Il contribue à prouver que Victor Hugo ne songe pas à écrire *Quatre-Vingt-Treize*, car la grande victoire vendéenne s'est conquise sur la route Antrain-Dol que l'écrivain se garde de parcourir. Le voyageur l'emprunte facilement, car l'entrepreneur maître de poste de Dol, Ramé, a mis en activité, en avril 1836, un service Dol-Antrain et vice-versa.

Une lettre à Adèle, écrite le 25 juin, décrit la poste au chevaux de Pontorson : «Voici la chambre où je suis censé avoir dormi... : un galetas plafonné en poutres et planchéyé en terre (dans le pays ils disent planchié, ce qui est plus expressif), d'énormes araignées au plafond, de très petites puces par terre. Deux chaises veuves de leur paille. Un matelas qui sent le doux. Vis à vis de la fenêtre une vieille enseigne où on lit en vieilles lettres presque effacées : *Un tel tailleur arrivant de Paris*. On vous sert à dîner. Les assiettes bretonnes sont comme des formations. Il faudrait pénétrer plusieurs couches de je ne sais quoi avant d'arriver à la faïence. Si les puces marchaient, elles y laisseraient très certainement l'empreinte de leurs petits pieds. Comme Pontorson touche à la mer, on n'a pas de poisson, on vous sert un gigot à demi rongé. Le tout se passe à la lueur d'une maigre chandelle dans un gros flambeau rococo de cuivre vert-de-grisé, laquelle chandelle se penche mélancoliquement et verse des larmes de suif dans les assiettes. Et puis on se couche, et le lendemain matin on paye

5 francs non pour avoir mangé, mais pour avoir été mangé. On arrive à cette chambre et à ce dîner par onze héroïques marches de treize pouces de haut et de trois pouces de large... Le carnet des dépenses note seulement : «affreux gîte». C'est cette lettre qui contient encore la terrible litanie sur la saleté bretonne.

Pourquoi, après les phrases enchanteresses sur Fougères, cette charge accablante et une si méchante humeur ? «Pontorson, petite ville, grand renom». Hugo met à mal cette affirmation populaire. L'abbé Beuve estime que Toto et Juju «tombèrent à un mauvais moment». M. Nédélec, ancien directeur des Archives de la Manche, pense que la description est «volontairement mensongère» pour «ôter à madame Hugo tout regret de ne pas l'avoir accompagné et l'empêcher de soupçonner qu'une autre femme a pu se livrer à une épopée aussi inhumaine». Juliette Drouet a-t-elle souffert de la courte durée de l'étape fougeraise et de l'annulation de celle d'Antrain ? Une rencontre possible avec Amand a-t-elle indisposé Hugo ? A cause de cela, la soirée pontorsonnaise a-t-elle été gâchée ? Tony Le Montréer et l'abbé Beuve établissent une synonymie entre la Croix blanche, poste aux chevaux de Pontorson, et la Croix-Branchard, du roman *Quatre-vingt-treize*, qu'ils placent à l'entrée du pont sur le Couesnon, rive gauche, sur le territoire de l'ex-paroisse doloise de Cendres. M. Nédélec établit que la poste aux chevaux était, en 1836, à l'auberge des Trois Croissants. M. Gaudon indique l'actuel n° 87 de la rue Couesnon. La précision définitive manque-t-elle encore ici comme à Fougères ?

Nos voyageurs ne font pas la grasse matinée dans le lit dont le matelas sent le doux ; le vendredi 24 juin, ils sont à Dol dès 9 heures du matin ; en faisant 10 km/h, il a fallu partir à 7 heures et ne pas se lever après 6 heures. On fuit Pontorson, où l'on est resté 11 heures seulement.

A Mont-Rouault, à moins de 3 kilomètres de Pontorson, les voyageurs ont-ils observé la ruisselante roue du moulin, à 30 mètres de la route, alimentée par le Pissot ? Est-ce à cause de la famille «farineuse» de Julienne-Joséphine Gauvain que Victor Hugo est si sensible à la poésie des eaux vives et des moulins, partout où il passe ? Le Pissot n'est qu'un gros ruisseau, mais pour Hugo : «Les rivières n'ont pas le droit de dédaigner les ruisseaux : c'est de cela qu'elles sont faites». Voyageant en Belgique, un peu plus tard, il écrit encore : «cette maison basse et cette grosse roue noire inondée de pierreries qu'on appelle un moulin à eau». François Gauvain, le fils du tuteur, a vécu six ans à Mont-Rouault, de 1826 à la Saint-Michel 1832. A 21 ans, il a épousé une fille du village : Françoise Guyon, même âge. Bien placé sur une grande route menant à Dol et Saint-Malo, il a exercé le métier de marchand blatier et de meunier, avant de prendre, dans les terres, au sud de La Boussac, la ferme du moulin de la Bretonnière, sur la Mère Eau, moulin qui est dans le patrimoine du château de Landal et appartient au comte Louis du Breil de Landal, maire de La Boussac.

Ensuite, l'attelage ralentit en abordant la dure rampe des Tertres de la Claye pourtant rectifiée tout récemment. A un moment donné, la route domine le moulin de la Claye, en La Boussac, sur le Guioult, 60 mètres en contrebas. Le voyageur attentif l'aperçoit-il entre les troncs des arbres qui garnissent la pente raide ? Dans le calme du matin, on entend peut-être la chanson de la roue et le ronronnement des meules ; Victor Hugo y est sensible : «on s'enfonce au bruit des moulins à eau dans la vallée suisse», écrira-t-il. C'est dans ce moulin de La Claye que s'est éteint, il y a 14 ans, le 26 septembre 1822, Jean-Marie Gauvain, le bon et malheureux tuteur des enfants Gauvain-Marchandet.

Quittant le canton d'Antrain, où il avait connu les déboires cités plus haut, soutenu par sa troisième épouse, il avait pris à ferme, à la Saint-Michel 1817, le petit et antique moulin à eau du Domaine ou Demaine, sur le cours supérieur de la Mère Eau, appartenant à Du Breil de la Caunelaye. Mais la famille devient nombreuse : Jeanne Rallier, qui lui a donné déjà un enfant à Antrain, en aura encore deux au Domaine ; François Gauvain, du second lit, est maintenant un grand jeune homme apte au travail. Alors Jean-Marie saisit l'opportunité pour louer un moulin plus important à la Saint-Michel 1820, celui de la Claye, tournant sur le Guioult, la rivière par excellence du pays de Dol. En gravissant les Tertres, Juliette sait-elle tout cela ? Amand, qui est resté en contact étroit avec son tuteur, puis avec ses enfants, a pu la renseigner ; il l'accompagne peut-être. A-t-on abandonné la route Antrain-Dol pour suivre celle des lieux de mémoire de la famille Gauvain à partir de Pontorson ?

En descendant de Baguer-Pican vers Dol, nos voyageurs aperçoivent enfin la mer, «à l'extrême horizon faisant sur les collines une ligne mince et verte comme la cassure d'un carreau de vitre». Arrivés à 9 heures, Toto et Juju repartent à midi ; ils disposent de deux heures pour visiter la ville, car il faut bien consacrer une heure au repas. Que dit Victor Hugo de la petite cité doloise ? Il en parle à la fin de la lettre écrite à Adèle le 25 juin, lettre qui est principalement consacrée à la poste de Pontorson et à la saleté bretonne ; il a visiblement hâte d'achever sa missive et règle Dol en deux petites phrases : «Dol, où j'ai déjeuné hier, a une belle vieille rue presque romane, avec des piliers à chapiteaux sous les maisons. La cathédrale, qui a un beau vitrail à l'abside, n'est qu'un grand délabrement». L'écrivain, dans la lettre à Louis Boulanger, où il surenchérit sur la crasse, énumère les belles villes bretonnes à voir ; il oublie Dol et Saint-Malo, qui sont peut-être cachées dans son «etc.» anonyme. Arrivé à Coutances, il dit à propos de la cathédrale du lieu : «C'est la première belle cathédrale que je vois depuis Chartres. Celle de Dol compte à peine». Le peu de cas qu'il fait de la cathédrale de Dol choque ; il y revient cependant une fois quand il énumère les dévastations qu'il rencontre à chaque pas : «A Dol, un tombeau de la Renaissance s'en va en poussière» ; vous avez reconnu le tom-

beau de l'évêque James, mort en 1504, œuvre de l'atelier florentin des frères Juste. Le tombeau est loin de tomber en poussière car il est d'un marbre très dur. Mais il a été mutilé à la Révolution et il est, sans doute, couvert de poussière. Au sujet du délabrement, Hugo a raison, car la cathédrale n'a pas été correctement réparée depuis la Révolution, c'est-à-dire depuis plus de 40 ans ; l'écrivain a-t-il joué un rôle quelconque dans la mise en route d'un plan décennal de restauration entamé un peu plus tard ? Est-ce chez Pierre Cavret, tisserand et sacristain de la cathédrale, qu'il acheta un petit chapelet pour Dédé (Adèle II) qui a six ans ? Victor Hugo reviendra longuement sur la Grand'Rue de Dol dans *Quatre-vingt-treize*. Mais l'artiste n'a-t-il pas griffonné, sur une feuille volante, la belle maison à porche de Saint-Michel-le-Doré, à l'étonnante colonne torse centrale, maison présentée dans les éditions illustrées de *Quatre-vingt-treize* ? Vers 11 heures, nos deux voyageurs s'attablent à la Grand'Maison, Grand'Rue, côté midi, la plus importante auberge de Dol, tenue par Julie Arot, veuve Picard.

A midi, ce vendredi 24 juin 1836, fouette cocher ! Nos voyageurs partent pour Saint-Malo ; ils y arrivent à 3 heures, ayant couvert 29 km à la moyenne de 9,66 km/h. Dans une lettre écrite à Adèle le lendemain, Hugo prétend avoir fait «philosophiquement» ses «six lieues à pied» pour n'avoir pas «trouvé de place dans leur hideux tapecul». Hugo et Juliette n'ont pas pu établir un tel record : marche forcée de trois heures et sans arrêt. Le mensonge est manifeste ; c'est toujours le même stratagème : faire croire à Adèle qu'elle ne pourrait suivre son mari sportif. Le couple a fait appel à un voiturier indépendant. Il y en avait quatre à Dol en 1836, dont trois habitaient Grand'Rue, à peu de distance de la Grand'Maison : Pierre Lauchard, 40 ans, Gabriel Dibout, 41 ans et Pierre Limermon, 21 ans. C'étaient de modestes artisans n'ayant pas pignon sur rue. En 1837 cependant, Pierre Lauchard pourra acheter une petite maison au milieu de la rue de Paris. Au cours d'autres voyages, nos amants ont utilisé de telles voitures ; par exemple, en 1843, celle de La Baylle «à la fois propriétaire et cocher de sa voiture depuis trente ans et qui s'en vante» ; lors d'une halte, La Baylle rencontra une «bouteille» dans un cabaret où il «resta un grand quart d'heure» ; en 1838, rêvant du voyage annuel qui ne vient pas, Juliette dessine, sur une lettre à Victor, un cabriolet à un cheval ; sous la bâche, deux voyageurs encadrent le conducteur ; elle écrit : «Encore si nous avions le cabriolet de Yure ou de Pierre avec le célèbre Favori, ou le hideux Caircan, ce ne serait que bonheur». Il serait trop hasardeux de conclure que Pierre Lauchard a conduit notre couple à Saint-Malo et que son cheval s'appelait Caircan ; marchand cloutier, Lauchard changea de métier à la suite d'un grand malheur ; il habitait Grand'Rue une maison sous laquelle un propriétaire frais émoulu s'avisait de creuser une cave ; la maison s'écroula, dans la nuit du 15 au 16 octobre 1833, entraînant dans la mort sept membres des deux familles qu'elle abritait ; laborieux lève-

tôt, Pierre Lauchard était déjà dehors, mais il ne put sauver que sa fillette ; sa femme et deux fils périrent écrasés ; le bâtiment reconstruit est toujours aujourd'hui la maison des Sept Victimes.

La digue du marais de Dol atteinte, après Le Vivier, les voyageurs demandent au conducteur d'arrêter. La mer est enfin là. Pendant quelque temps, ils foulent joyeusement, tels des enfants, «l'immense écrin des coquillages de l'océan» ; il s'agit des coques vides que la mer accumule dans ces parages. Pendant ce temps, le voiturier a-t-il avisé un estaminet, comme La Baylle ? Victor Hugo remarque encore les toits des chaumières bâties de tangué : «C'est une rencontre bien jolie et bien gracieuse qu'une chaumière au bord du chemin... Si c'est au bord de la mer, et si le chaume est fait d'ajoncs, comme auprès de Saint-Malo, ce sont de magnifiques mousses roses, robustes comme des goémons, qui caparaçonnent la cabane. Si bien qu'il faut vraiment très peu de temps et un rayon de soleil ou un souffle d'air pour que le misérable gueux ait sur sa tête des jardins suspendus, comme Sémiramis».

On descend donc, à trois heures, à l'hôtel de France, rue des Juifs, à Saint-Malo, dont les Blandin furent les tenanciers pendant presque toute la première moitié du XIX^e siècle. On repartira le lendemain à trois heures. Le séjour à Saint-Malo est donc de 24 heures, une heure de plus qu'à Fougères. Dès son arrivée, «pénétré de poussière... visage tout pelé... rouge et horrible», Victor Hugo prend un bain de mer : «...j'ai couru à l'océan et je me suis baigné dans les rochers qui entourent le fort du môle – le Fort National, sans doute – et qui font à la marée basse mille baignoires de granit. J'ai été assez avant dans la mer, courant de roche en roche malgré la lame qui m'a jeté une dizaine de fois à la renverse sur de diaboliques rochers fort pointus. N'importe, c'est une admirable chose chaque fois qu'elle vous enveloppe et vous secoue dans son écume». Puis il attrape «dans une anfractuosité du roc... un animal hideusement beau que les gens du pays appellent crapaud de mer». Revenu à l'hôtel «tout trempé de la salive du vieil océan», il écrit à Louis Boulanger la fameuse lettre qui vante Fougères et qui contient une charge contre la saleté bretonne ; publiée par son destinataire dans la *Revue du XIX^e siècle* du 30 juillet, elle fera scandale.

L'hôtel de France est installé dans l'ancien hôtel de la Giclais où Chateaubriand est né en 1768. Cette situation n'inspire aucune confiance écrite à Victor Hugo. Pourtant A. Decaux prétend qu'il rechercha à Saint-Malo les souvenirs de son illustre devancier. Le lendemain matin, Victor Hugo écrit à Adèle la longue lettre sur la poste de Pontorson et la saleté bretonne. Que fait-il le reste de la matinée ? La ville l'intéresse peu : «Sans les vieilles tours du port et sans la mer, Saint-Malo offrirait peu d'intérêt». Il ne retient donc, au point de vue monumental que le château et peut-être la Grande Porte. Il enfonce le clou un peu plus tard : «Les villes de mer sont

comme les capitales : elles usent vite leurs édifices». Si la cathédrale de Dol compte à peine pour Hugo, celle de Saint-Malo n'est rien du tout : il n'en souffle mot. A marée haute, le poète et Juliette font une petite promenade en mer ; c'est ainsi qu'il faut interpréter l'inscription du carnet des dépenses : «à un petit matelot : 0 F. 50». Nos touristes ont aussi pu se promener jusqu'au bout du Sillon et aux Mâts-de-Jan où il y avait un estaminet. Or il y a une auberge Jan, à l'extérieur des murs, dans *Les travailleurs de la mer*, ouvrage paru en 1866 et dans lequel Saint-Malo est un peu évoqué.

Renseignée par sa tante de Fougères ou son frère Amand, Juliette Drouet a-t-elle recherché sa parentèle malouine ? Nous savons déjà que René-Julien Gauvain (voir tableau V), le frère aîné de Julien, était marin. Absent, il n'a pu participer au conseil de famille en 1807. Il s'est marié, assez tard me semble-t-il et je ne sais où, à Marie-Jacquemine Renaud. Fatigué de la mer, il devient blatier à Saint-Malo, vers 1816. Il donne dans le grain et la farine lui aussi, comme son cousin le tuteur redevenu patron meunier au pays de Dol, un autre cousin et son propre neveu Amand qui sont domestiques meuniers du côté d'Antrain. Sont-ils en rapports commerciaux ? Le blatier malouin meurt en 1821, rue du Marché-au-blé, comme de bien entendu ; sa femme et une fille lui survivent. A 17 ans et demi, Françoise-Marie Gauvain, cousine germaine de Juliette Drouet, s'est unie, en la cathédrale de Saint-Malo, à Jean-Marie Lamiré, 28 ans, capitaine du sloop l'Auguste, ... le 8 juin 1836 ! Si nos deux voyageurs étaient partis 16 jours plus tôt, Juliette Drouet aurait pu assister au mariage de sa cousine. Le jeune marié est victime d'un naufrage de tempête d'équinoxe le 29 septembre 1836, sur les côtes de l'île de Wight.

Partis de Saint-Malo le samedi 25, à 3 heures, nos voyageurs sont à Dinan à 7 heures du soir et descendent à l'hôtel des Messageries. C'est encore l'étape type : dîner, coucher, déjeuner. Dinan aussi plut à nos voyageurs : «Dinan est une belle ville agglutinée et maçonnée en surplomb sur un précipice comme un nid d'hirondelles. Il y reste encore deux belles églises, une superbe vieille tour que j'ai dessinée et çà et là quelques maisons sculptées, un magnifique porche roman veuf de son église, quelques façades où l'art de la Renaissance s'est assez bien tiré du granit. Je suis allé à la mairie chercher M. de Saint-Pern. Il n'était pas encore de retour de la Chambre, ce qui m'a contrarié». Une visite à M. de Saint-Pern a-t-elle été l'alibi pour pousser jusqu'à la Rance et permettre ainsi à Juliette de voir ses parents malouins ?

Dinan-Pontorson, par Dol, le dimanche 26 juin 1836, est une longue étape de 45 km ; ayant duré 6 heures, elle a été parcourue à la vitesse moyenne de 7,5 km à l'heure. Pourquoi cette très forte baisse de la moyenne horaire habituelle ? Ce jour-là, Victor Hugo réalise à Dol un des plus beaux dessins de l'album de voyage hérité de Nanteuil : les remparts entre la petite et la grande tour des Carmes ; ce dessin porte l'inscription :

«Dol 26 juin 4 h». La halte à Dol est ainsi démontrée. Un tel dessin soigné demande un certain temps d'exécution. L'artiste a peut-être aussi fait un croquis sur feuille volante, ce qui est dans ses habitudes ; le dessinateur Scott, plus tard, pourra s'inspirer d'un croquis de l'intérieur de l'église Notre-Dame pour figurer le combat sous les halles des éditions illustrées de *Quatre-vingt-treize*. Hugo a-t-il eu le temps d'aller voir, dans la campagne, le menhir du Champ Dolent, déjà incontournable pour le touriste sérieux ? Tony Le Montréer assure qu'une «légende absurde se rattacherait à sa visite au collège où étudia Chateaubriand, mais nous n'entreprendrons pas de la narrer par le menu». Nous restons donc sur notre faim. Remarquons que le collège et le menhir sont sur le même chemin. A 10 km/h de moyenne et en partant de Dinan à une heure, M. et Mme Go sont à Dol vers 3 heures 30 ; il leur faut repartir à 5 heures pour être à Pontorson à 7 heures. La halte à Dol dure 1 heure 30 ; elle est peut-être suffisante pour dessiner les remparts, voir l'église Notre-Dame, qui est alors la halle municipale, et l'ancien collège devenu propriété particulière.

L'exposé ci-dessus m'amène à tordre le cou à la légende du passage de Victor Hugo et Juliette Drouet à Combourg. L'itinéraire Dinan-Combourg-Dol est long de 41 km ; comme il faut 4 heures pour le franchir, nos voyageurs n'auraient pu être à Dol qu'à 5 heures et sans marquer le moindre arrêt à Combourg. Or le dessin des remparts de Dol était fini à 4 heures. L. Leborgne, dans «le Pays malouin» du 1^{er} mars 1985, fait coucher notre couple à l'hôtel de la Bannière. Mais la mesure de Landéan est largement dépassée ici, voire comble, car M. Leborgne donne *in extenso* une lettre inconnue de Victor Hugo qui relate un début d'incendie nocturne ; le lendemain notre poète est rasséréiné par un brave combourgeois qui lui paie un verre de bon vin blanc au Relais des Princes pardi ! C'est un tissu d'âneries. La nuit du 26 au 27 juin, Hugo et Juliette ont dormi à Pontorson et non pas à Combourg.

M. et Mme Go retournent curieusement chez le maître de poste Hersent. Comble de contradiction, ils font blanchir leur linge dans cette ville où la crasse est doublée. Une lavandière lave leur linge sale dans le Couesnon pour la somme de 5 francs. Est-ce le soir ou le lendemain matin que Victor dessine le tympan et les voussures d'une porte de la belle église romane et s'empporte contre le curé qui a «plaqué le plus stupide des confessionnaux» sur «un admirable dessus d'autel de la Renaissance» ?

Le lundi 27 juin, on part dès 10 heures pour le Mont-Saint-Michel et on y arrive à 11 h et quart. Par le vieux chemin qui passe sur les bosses de Moidrey et de Beauvoir, on a roulé lentement à 7,2 km/h. C'est une approche peut-être ponctuée d'arrêts. Le couple ne sera à Avranches, à l'hôtel de France qu'à 10 heures du soir ; s'il est repassé par Pontorson, il a parcouru 30 km du Mont à la cité des fleurs en 3 heures de temps au moins. Hugo et Juliette sont donc restés 7 heures et demie au Mont, ce qui

autorise une visite approfondie. Mais il faut d'abord se restaurer : «Une vieille aubergiste bistre appelée madame Laloi a trouvé moyen de me faire manger du poisson pourri au milieu de la mer. Et puis comme on est sur la lisière de la Bretagne et de la Normandie, la malpropreté y est horrible, composée qu'elle est de la crasse normande et de la saleté bretonne qui se superposent à ce précieux point d'intersection. Croisement de races ou de crasses, comme tu voudras».

Ce festin terminé, la visite peut commencer ; il en coûtera à Victor Hugo 5 F. 20, somme plus élevée que le prix du repas. Juliette, vu la majesté des lieux, a enfilé l'unique robe de son bagage qui sera abîmée en suivant Hugo partout. C'est «le plus beau lieu du monde», écrit-il à Louise Bertin. Mais les dévastations causées par la prison le désolent. Il voudrait ne plus voir de prisonniers au Mont-Saint-Michel. C'est son ennemi personnel, Napoléon III, qui réalisera le vœu du poète.

Vers 5 h 30, Victor Hugo arrive au point le plus haut dans le clocher de l'abbatiale. Il aime grimper aux clochers pour admirer les paysages. Y entraîne-t-il Juliette ? Mais au Mont-Saint-Michel, il y a problème car le sommet du clocher est occupé par le télégraphe qui gesticule beaucoup en cet après-midi : «Le bruit courait dans l'île qu'il annonçait au loin des choses sinistres. On ne savait quoi», écrira Hugo le lendemain ; il montre patte blanche au stationnaire des télégraphes qui le laisse entrer dans son poste ; le poète grimpe hardiment sur la petite plate-forme à un moment où la grande machine marque une pause. Hélas, le service du gouvernement ne peut attendre, la machine repart et Victor Hugo évite la chute en s'agrippant à un garde-fou élémentaire et il reprend imperturbablement l'observation du magnifique paysage. L'agent télégraphique ne peut différer le passage des signaux sans être soumis à une lourde amende par l'administration télégraphique, en l'occurrence par M. Kermabon, inspecteur des télégraphes à Saint-Malo. En avertissant notre poète, le brave homme lui sauva la vie et évita, je l'espère, toute sanction. Quand les Go redescendent, la mer est au plein et nos voyageurs font le tour du Mont-Saint-Michel en bateau, pour 1 F. 50 ; c'est beaucoup plus cher qu'à Saint-Malo. Pour quitter le Mont, il faut attendre que la mer baisse ; Hugo en profite pour écrire à Louise Bertin.

En arrivant à Avranches, la grande plaque tournante de la télégraphie aérienne dans l'Ouest, nos voyageurs lisent, placardée sur les murs, la dépêche télégraphique qui annonce l'attentat commis par Alibaud contre Louis-Philippe, à Neuilly, le 25 juin. Hugo écrit à Adèle que la transmission de cette nouvelle a failli lui coûter la vie au Mont-Saint-Michel. Il se trompe car cette dépêche, écrite le 26 à 1 heure du matin, a été mise au passage au point du jour ; elle était déjà parvenue à Rennes à 7 heures ; courant à Brest, elle est donc passée au Mont-Saint-Michel vers 6 heures et demie, soit 35 heures avant que Victor Hugo ne s'installe sur la plate-

forme du télégraphe. En réalité les dépêches qui agitent les télégraphes de toute la ligne de Brest, dans la journée du 27, sont relatives à un renseignement de police politique qui fait descendre la duchesse de Berry et quelques chefs légitimistes à Guernesey, en vue d'un débarquement à Dahouet ou au Guildo ! Ce faux renseignement attirera, à Barfleur, les soupçons sur Hugo, Juliette et Nanteuil qui les a rejoints. La petite promenade en mer qu'ils veulent faire n'est-elle pas une sortie de fugitifs ? Juliette Drouet est prise «pour madame la duchesse de Berry déguisée en homme» par le maire de Barfleur, «Jocrisse pacha enguirlandé d'un chiffon tricolore».

La partie bretonne du voyage est maintenant terminée. Juliette Drouet en a-t-elle tiré toutes les joies escomptées ? Mais le mieux n'est-il pas l'ennemi du bien ? Elle entretiendra des rapports très étroits avec sa sœur finistérienne. Mais reprendra-t-elle jamais contact avec son frère Amand, ses cousins et cousines qui restent des gens simples et s'élèvent peu dans la hiérarchie sociale ? Le 21 novembre 1869, elle écrit, de Guernesey à madame Koch ou Françoise-Renée, à Brest : «Envoie moi, je te prie, le prénom de notre frère que je ne retrouve plus dans ma mémoire».

Les documents ne sont pas toujours suffisants. Il faut regretter la destruction des archives de la gendarmerie d'Ille-et-Vilaine. Les rapports des brigades aideraient à suivre mieux les passages dans les auberges. C'est cette insuffisance qui a permis aux légendes, comme celles de Landéan et de Combourg, de s'épanouir.

Alfred JAMAUX

SOURCES

a) Sources manuscrites

- État civil des diverses communes citées.
- Plans cadastraux primitifs des diverses communes citées.
- Archives nationales, F 90/247.
- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine :
 - 4 E Notaires (Antrain / Fonds Aupinel ; Fougères / Baron Jean)
 - L 910
 - 3 Q Bureaux d'Antrain et Fougères.
 - U Justices de paix, Antrain et Fougères.
- Archives municipales de Fougères :
 - 1/0/5, dossiers administratifs et techniques des rues.
- Bibliothèque municipale de Fougères :
 - Lettres autographes de Juliette Drouet et de sa famille.

b) Sources imprimées.

- C. GESLY, *Victor Hugo, Voyages France et Belgique (1834/1837)*, Presses universitaires de Grenoble, 1974.
- Victor HUGO, *Œuvres complètes*, Bouquins, Laffont. (15 volumes parus sur 16). Spécialement le volume *Voyages*, 1987.
- Victor HUGO, *Correspondance familiale et écrits intimes*, Bouquins, Laffont, (2 volumes parus). Spécialement le tome 2, 1991.

c) Sources bibliographiques.

- E. AUBRÉE, *La Tourgue dans la forêt de Fougères, Juliette Drouet*, Paris, 1930.
- E. AUBRÉE, *Victor Hugo et Juliette Drouet à Fougères*, Paris, 1942.
- A. JAMAUX, *Victor Hugo et le Pays de Dol*, Association François Duine, 1985.
- J. HUAS, *Juliette Drouet. Le bel amour de Victor Hugo*, Paris, 1985.
- G. POUCHAIN et R. SABOURIN, *Juliette Drouet ou «la dépaysée»*, Paris, 1992.

RÉSUMÉ

Conséquence de l'absence de recherches sur les documents de base que sont les archives des notaires et des justices de paix, de nombreuses légendes ont fleuri sur l'enfance de la fougeraise Juliette Drouet dont la destinée est liée à celle de Victor Hugo.

Sa famille paternelle, issue du Coglais, est étudiée, puis est précisée, preuves à l'appui, l'emplacement de sa maison natale, au bas de cette rue de Rillé qui sera aussi le berceau de l'industrie de la chaussure. Après l'exposé de la tragique histoire du couple Gauvain-Marchandet, on décrit avec précision un intérieur ouvrier fougerais au début du XIX^e siècle. Ensuite est révélée l'existence d'un tuteur inconnu et particulièrement méritant des quatre orphelins : un petit meunier de Saint-Ouen-la-Rouërie.

Le voyage de 1836 avec Hugo est pour Juliette l'occasion de revoir sa ville natale et de contacter des parents qui vivent principalement à Fougères, à Antrain et à Saint-Malo. Car son frère, en particulier, condamné par tous les historiens à une mort prématurée, a vécu plus de 72 ans.

La description du voyage permet de tordre le cou à deux erreurs : un séjour à Landéan et un autre à Combours.

Victore Hugo s'est beaucoup intéressé au télégraphe Chappe. L'étude se termine par une mise au point sur les rapports savoureux que Victor Hugo a eu avec cette invention au Mont-Saint-Michel et à Avranches.

Tableau I
Rue de la Révolution

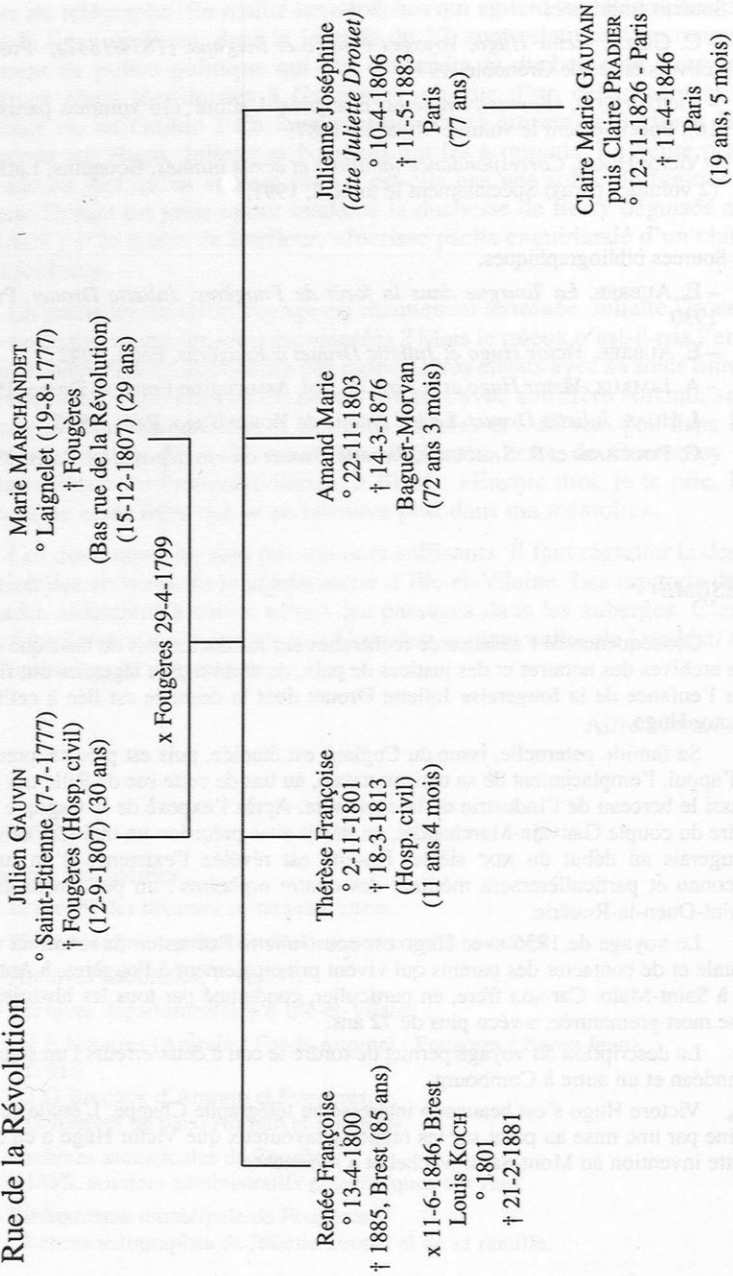


Tableau II
Une famille du Coglais

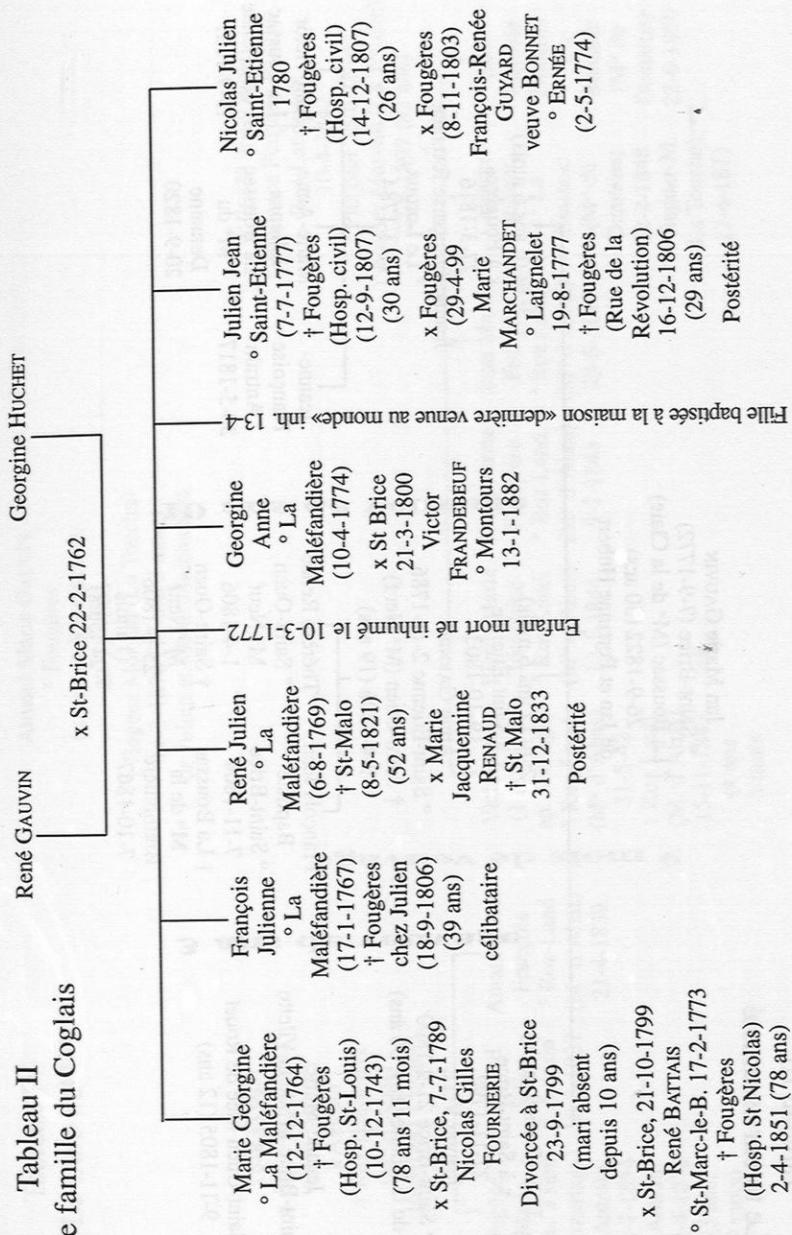


Tableau III
Le tuteur escamoté

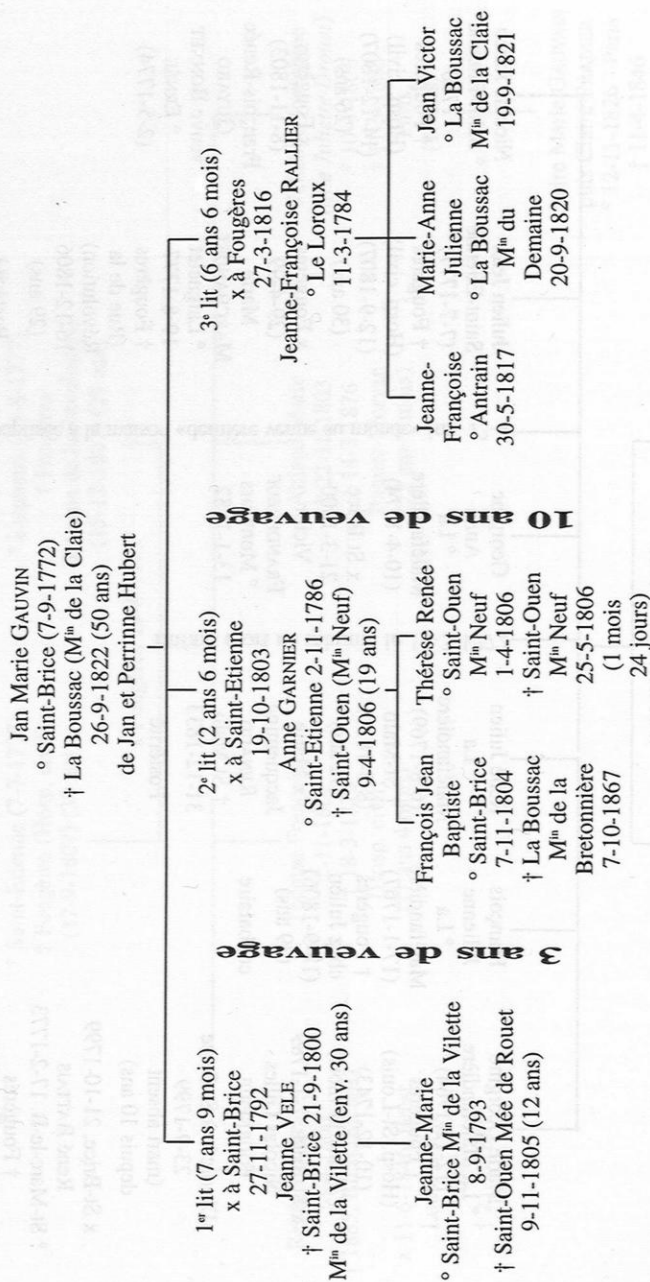


Tableau IV
Le frère oublié

1^{er} lit (7 ans)
x Anne-Rose ALIX
veuve Hemery
à Antrain
† Roz-Landrieux
(Mⁱⁿ d'Abas)
16-5-1841 (38 ans)

Eugène Marie
(2 m. 3 sem.
ap. mariage)
° Antrain
22-7-1834
† Antrain
20-4-1838
(3 ans,
9 mois)

Amand Julien
° Antrain
18-3-1837

Amant Louis François
° Roz-Land
(Mⁱⁿ d'Abas)
21-4-1839

Amand Marie GAUVIN
° Fougères
(rue de la Révolution)
22-11-1803
† Bague Morvan (La Touche)
14-3-1876 (72 ans 3 mois)
de Julien et Marie Marchandet

2^e lit (33 ans 9 mois)
x Prudence Perrinne BLOUIN
Roz-Landrieux
10-4-1842
° Pleguer 25-6-1814
† Bague Morvan (La Touche)
22-8-1897 (83 ans)

Victor Jean
(1 m. juste
ap. mariage)
° Roz-Land.
(Mⁱⁿ d'Abas)
31-5-42
† Roz Land.
(M. d'Abas)
15-11-1843
(1 ans
5 mois)

Pierre Marie
Joséphine
° Roz Land.
(Mⁱⁿ d'Abas)
12-1-1844

Anne Marie
Françoise
° Roz Land.
(Mⁱⁿ d'Abas)
9-2-1845

Jean Marie
François
° Roz Land.
(Mⁱⁿ d'Abas)
29-5-1846

Célestin Julien
° La
Boussac
(Mⁱⁿ du
Demaine)
22-2-1848
† Bague-M.
(La Touche)
17-4-1873

Jean Baptiste François
° La
Boussac
(Mⁱⁿ du
Demaine)
22-6-1850

9 mois de veuvage

Tableau V
Les cousins de St-Malo

